

MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES

Séance du 17 mai 2022

Secrétaire de séance : Marie COMMARET

Procuration : Marie-Laure GAILLARD à Jennifer MOISSONNIER

Absent : Pierre PERTUIZET

Le conseil municipal, réuni le 17 mai 2022 à 20h00 en session ordinaire sous la présidence de M. Nicolas SCHWEITZER, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

N° Délibération

Approbation du compte-rendu de la réunion du mardi 12 avril 2022 à l'unanimité des présents

Chapelle de Bellor – Marché Travaux – Travaux supplémentaires

M. Laurent JANAUDY présente les devis pour travaux supplémentaires pour le lot n°5 - Echafaudage-enduit-peinture – Relevé en couleur des moulures sur l'ensemble des pièces de charpente du plafond : 5 670.00 € HT, soit 6 804.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide de ne pas faire réaliser ces travaux.

2022-035

Salle polyvalente – Matériel 2022

Mme Fanny BEREZIAT présente les devis reçus pour l'acquisition d'une nouvelle armoire frigorifique en remplacement du matériel actuel défectueux. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte l'offre de la société CUNY Professionnel pour un montant de 2 919.00 € HT, soit 3 502.80 € TTC. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l'opération 222 « Matériel 2022 ».

2022-036

Local pompiers – Travaux d'isolation

M. Laurent JANAUDY, présente les travaux prévus dans la cadre de l'opération d'isolation du local pompiers, les frais annexes (Organisme de contrôle en vue d'obtenir une participation CEE), ainsi que le plan de financement prévisionnel. Il informe que ce type de travaux peut faire l'objet d'attribution de subventions. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, valide l'opération d'isolation du local pompiers et sollicite des subventions auprès de l'Etat (DSIL – Dispositif Rénovation Thermique), du Département de l'Ain (Dotation Territoriale – Dispositif Transition écologique) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

2022-037

Lotissement le Mollard – Vente du lot n°7

M. le Maire donne connaissance de la demande de Monsieur Uma ANIVILLA et Madame Amélie THOLLET qui souhaite acquérir le lot n°7 du lotissement le Mollard. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte de vendre le lot n°7 du lotissement le Mollard à Monsieur Uma ANIVILLA et Madame Amélie THOLLET et fixe le prix de vente à 24 000.00 € HT, soit 28 800.00 € TTC.

2022-038

Bail à fermage

M. le Maire présente la demande de M. Pierre COLLET, repreneur de l'exploitation de M. Aimé COCHET à Foissiat, relative à la location des parcelles agricoles référencées ZK0023, ZK0025 et ZL0023 sur la commune de Cormoz. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents accepte de louer les parcelles précitées à M. Pierre COLLET dans le cadre de son exploitation agricole (bail de petites parcelles) Le bail est consenti moyennant une somme annuelle de 35.45 €. Ce loyer sera révisé chaque année en fonction de la variation de l'indice national des fermages.

Commissions Finances – Ecole-Cantine-Garderie – Bibliothèque-Culture-Loisirs – Gestion du personnel

Bibliothèque : A la suite de l'annonce du départ à la fin de l'année 2022, de Camille LEGUES, responsable, et des bénévoles Virginie DEROY et Nelly TALON, et après étude de la commission communale, Mme Coline BUISSON, ATSEM à l'école primaire, est détachée au service communal de la bibliothèque quelques heures par semaine à titre d'expérimentation.

Personnel communal : Recrutement d'un agent technique durant la période estivale, du 23 mai au 16 septembre 2022.

Ecole : Le conseil municipal donne un avis favorable au projet « Cormoz Plage » qui se tiendra lors de la fête de l'école le 5 juillet 2022.

Feu d'artifice du 14 août 2022 : Validation du devis de l'entreprise PYRAGRIC pour un montant de 2 500.00 € TTC.

SIEA : Présentation du rapport annuel 2021 d'exploitation de l'éclairage public.

Commissions Voirie-Réseaux – Matériel roulant et accessoires – Cimetière-Réserve foncière-Affaires agricoles – DECI

Matériel technique : Le tracteur de l'atelier technique est en panne (pompe à injection défectueuse). En attente de réception de la pièce de rechange pour la réparation.

Mise à disposition à titre gracieux d'un tracteur par l'entreprise GAUTHIER pendant la durée des travaux.

Programme voirie 2022 : Présentation des travaux de réfection de la voirie communale prévus dans le cadre de l'année 2022.

Les travaux d'aménagement de fossés réalisés par l'entreprise SAAF sont terminés.

Cimetière : Devis en attente de réception pour les reprises d'emplacements suite à abandon de concessions.

Commissions Bâtiments-Sécurité et Accessibilité – Urbanisme

Chapelle de Bellor : Compte-rendu de la réunion de chantier du 11 mai 2022. Lors de la réunion, il a été constaté que des pièces de bois de la charpente étaient défectueuses. En attente du conseil de l'entreprise PIRON CHARPENTE concernant la nécessité de remplacer les pièces et l'établissement des devis correspondants.

Ecole – Construction d'un préau : Présentation des versions d'implantation proposées par le cabinet AC3 CROPIER et étudiées par la commission bâtiments. Le conseil municipal valide la proposition pour une surface couverte de 135 m². Consultation en cours pour le coordinateur SPS et l'étude géotechnique.

Révision carte communale : Compte-rendu de la réunion du lundi 25 avril 2022 avec le cabinet d'urbanisme. Prochaine réunion de travail le lundi 30 mai à 9h00.

Atelier technique : Remplacement des plaques de fibrociment au-dessus du local associations, réalisé par l'entreprise CANNARD. A la suite d'un problème technique de la grue, une plaque de fibrociment est tombée sur le plafond des sanitaires du local technique. Le sinistre sera déclaré aux assurances respectives de la commune et de l'entreprise pour prise en charge des travaux de remise en état.

Logement 48 place de l'école : Travaux de réfection en cours.

Mairie – Remplacement de la chaudière : Obtention de Certificats d'Economie d'Energie pour un montant de 600.00 €.

Commissions gestion des locations communales – Fleurissement-Associations locales-Gestion des salles-Cérémonies – Bulletin-Site internet

Logement 48 place de l'école : La commission se réunira sur place le lundi 23 mai 2022 afin de visiter le logement rénové et fixer le montant du loyer. La demande de Mme Laetitia LOUVET relative à la location de ce logement sera prochainement étudiée.

Diagnostic social territorial : Restitution de l'étude le lundi 30 mai 2022 à 18h30 à Saint-Trivier-de-Courtes.

Info. Associations :

Comité des fêtes : Assemblée Générale Extraordinaire le vendredi 20 mai 2022.

ADMR : Assemblée Générale le mercredi 1^{er} juin 2022 à 17h00 à Vescours.

Date à retenir

Elections : Scrutins des élections législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022 de 8h00 à 18h00 ;

Révision Carte Communale : Réunion des Personnes Publiques Associées (PPA) le lundi 13 juin 2022 à 14h00 ;

Révision Carte Communale :

Réunion Publique le jeudi 16 juin 2022 à 19h00 à la salle polyvalente.

Date du prochain conseil municipal le mardi 21 juin 2022 à 20h00



Nicolas SCHWEITZER